



Jamais depuis 2009 la Direction d'ENEDIS n'avait été autant sous pression et déstabilisée : il faut dire que les taux de grévistes et l'intensité des actions interpellent, comme le refus historique de nombreux salariés de participer aux renforts lors des récents événements climatiques.

Manifestement, les revendications nationales portant sur les activités sociales et le SNB n'expliquent pas tout. La dégradation des relations sociales à ENEDIS est évidente, illustrée par l'annonce de la Direction en décembre dernier d'une nouvelle politique en rupture avec le projet industriel mené depuis 2010.

Les sujets de tensions sont multiples : reconnaissance, effectifs et charges de travail, modes de management, annonces de fermetures de sites, réorganisations menées au pas de charge, mobilité, etc.

La Direction d'ENEDIS aurait-elle compris qu'elle a été trop loin ? C'est en tout cas ce que nous pourrions penser après les deux réunions en urgence organisées avec la CGT au plus haut niveau de l'Entreprise :

☞ La Direction nous a signifié qu'elle avait entendu le message des salariés et entendait bien y apporter des réponses dans le cadre d'un rééquilibrage de son projet, en particulier traduit dans son PMT (plan moyen terme).

☞ La CGT a réaffirmé ses positions sur les sujets nationaux notamment sur la question du SNB et des emplois, considérant que la Direction d'ENEDIS avait un rôle à jouer pour infléchir les positions au sein de la Branche.

☞ Pour ce qui concerne ENEDIS en particulier, la CGT a tenu à préciser qu'il serait illusoire de penser régler tous les problèmes « d'en haut » : les mesures nationales doivent s'accompagner de consignes claires aux directions locales. Les marges de manœuvre dégagées doivent servir à engager de vraies négociations dans les unités sur la base des cahiers revendicatifs locaux.

Ci-après l'essentiel des demandes nationales exprimées par la CGT :

- **Les salaires**

⇒ Hausse du taux de promotion, versement des NR non attribués en 2015/2016 et % supplémentaire en 2017 pour arriver à un global d'a minima 2,2% d'augmentation, soit environ 4000 NR supplémentaires.

- **L'emploi**

⇒ Au moins 30% d'embauches supplémentaires au-delà des 900 prévues (soit 1200 embauches a minima)

⇒ Dont 1000 embauches sur le collège exécution en exploitation, le solde sur les métiers en développement (type postes sources)

- ⇒ Les emplois cadres vacants pourvus en 2017 uniquement par promotion interne (sauf compétences rares avérées)
- ⇒ Retour à une stabilisation des effectifs en fin de PMT (2020) sur la base des effectifs 2013

- **Les sites de travail**

- ⇒ Gel des projets concernant les sites de travail en 2017 et 2018
- ⇒ Ouverture en 2018 d'une négociation pour définir les critères de la présence territoriale d'ENEDIS

- **Les accords collectifs**

- ⇒ Engagement de ne pas toucher aux accords astreinte et temps de travail sur la durée du PMT

- **La mobilité**

- ⇒ Prise en compte des demandes de la CGT

La CGT attend maintenant des réponses concrètes aux revendications.

Le Président devrait faire des annonces à la FNME-CGT ainsi que lors du prochain CCE.

En tout état de cause, ce sera aux salariés grévistes d'apprécier les avancées obtenues grâce à leurs luttes menées depuis maintenant plusieurs mois et de décider des suites à donner.

ENGRANGER LES FRUITS DE LA LUTTE ? C'EST MAINTENANT !

(2)Délégation FNME-CGT : Sébastien MENESPLIER – Bruno BOSQUILLON – Franck TRAVERSARI – Stéphane TISON

(1)Délégation Direction : M..MONLOUBOU – M. CHAMPENOIS – M. MATENCIO